

Xrecensement® : la dématérialisation faite par des collectivités pour les collectivités



La société **SPL-Xdemat** a été créée par des collectivités qui ont souhaité se regrouper pour concevoir des outils de dématérialisation adaptés à leurs besoins et en assurer la maintenance. Les logiciels ainsi créés sont ensuite fournis aux actionnaires de la **SPL Xdemat**.

Xrecensement® est l'un de ces outils, il permet d'enregistrer les jeunes français de naissance ou devenus français entre 16 et 25 ans.

Xrecensement® offre également la possibilité aux jeunes âgés entre 16 et 25 ans de solliciter l'inscription via le site mon.service-public.fr évitant ainsi à la commune de ressaisir les informations.

Enfin, **Xrecensement®** simplifie les échanges avec le Bureau du Service National en automatisant le cryptage des données et l'envoi dématérialisé par un simple clic de bouton.

Xrecensement® : la dématérialisation tout simplement

- **Xrecensement®** produit automatiquement l'attestation de recensement, nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics (ref : 106/2).
- **Xrecensement®** produit automatiquement la notice individuelle CERFA qui est signée par le maire et l'intéressé (ref : 106/1).
- **Xrecensement®** permet l'envoi dématérialisé des inscrits au Centre du Service National par simple clic
- **Xrecensement®** intègre automatiquement les demandes réalisées sur mon-service-public.fr.
- **Xrecensement®** propose un accompagnement pour la déclaration CNIL avec conservation des données sur une durée maximale de 1 an.

Xrecensement® : la dématérialisation à un coût modéré

Afin d'offrir des prestations à un coût modéré SPL Xdemat, société qui n'a pas vocation à faire du profit, a fait :

- **Le choix de la mutualisation entre collectivités** des compétences, des moyens humains et techniques,
- **Le choix de réduire les frais de structure et de fonctionnement** au strict minimum, pas de personnel dédié, pas de locaux propres,
- **Le choix de la proximité**, l'assistance technique (hotline) est dispensée au sein de chaque département
- **Le choix de proposer un pack : Xmarchés®, Xactes®, Xpostit®, Xcelia® et Xsare®** à un prix compétitif
- **Le choix de proposer des tarifs adaptés** à la taille de chaque collectivité.

Quelques exemples de tarifs annuels

	Xmarchés® + Xactes® + Xpostit®+Xcelia®+Xsare®	Xrecensement®	Total
Communes de 0 à 200 habitants	75 € HT	15 € HT	90 € HT
Communes de 2 001 à 5 000 habitants	600 € HT	60 € HT	660 € HT

Xrecensement® : la dématérialisation déjà mise en œuvre

- Plus de 142 collectivités utilisent déjà cette solution
- Plus de 2 100 jeunes recensés adressés au bureau du service national

Comment bénéficier de Xrecensement® ?

- **Vous êtes déjà actionnaire de la société SPL-Xdemat.**

La signature d'un simple avenant à votre convention de prestation intégré suffit. Prenez contact avec le référent de votre département.

- **Vous n'êtes pas actionnaire de la société SPL-Xdemat.**

Pour devenir actionnaire de la SPL-Xdemat et bénéficier de **Xrecensement®** il suffit d'acheter une action au prix de 15,50 € et d'effectuer les démarches d'adhésion présentées sur le site : www.spl-xdemat.fr ou de prendre contact avec le référent de votre département.